

AMN
C&F

Prévenir le risque routier professionnel

RISQUE ROUTIER

AMN conseil et formation

www.amn-conseil-formation.fr

La formation

Durée
1 jour – 7 heures

Public
Tout professionnel amené à conduire ou à se déplacer dans le cadre de son activité professionnelle, de manière régulière ou occasionnelle.

La formation peut notamment concerner les professionnels itinérants, commerciaux, techniciens, personnels d'intervention, professionnels du domicile, livreurs, encadrants ou salariés utilisant un véhicule de l'entreprise ou leur véhicule personnel à des fins professionnelles.

Prérequis
Aucun.

Cette formation permet aux professionnels amenés à se déplacer dans le cadre de leur activité d'identifier les facteurs de risque associés à la conduite et aux déplacements professionnels et d'adopter des pratiques de prévention adaptées.
Elle aborde le risque routier comme un **risque professionnel à part entière**, en prenant en compte le conducteur, le véhicule, l'environnement mais également l'organisation du travail et des déplacements.

Objectifs
- Identifier les principaux facteurs de risque liés aux déplacements professionnels.
- Distinguer risque routier en mission et risque trajet.
- Identifier l'influence de l'organisation du travail sur le risque routier.
- Préparer et organiser un déplacement professionnel en sécurité.
- Vérifier l'adéquation et l'état du véhicule avant le déplacement.
- Identifier les risques liés au chargement et appliquer les principes de sécurisation adaptés.
- Repérer les facteurs humains susceptibles d'altérer la conduite : fatigue, somnolence, stress, distraction et substances psychoactives.
- Adapter son comportement aux conditions de circulation et aux situations rencontrées.
- Identifier les mesures de prévention pouvant être mises en œuvre par le salarié et par l'entreprise.

Contenu
Comprendre le risque routier professionnel
- Risque routier en mission et risque trajet.
- Principaux facteurs d'accident.
- Conséquences humaines, professionnelles et organisationnelles.
- Responsabilités de l'employeur et du conducteur.
- Risque routier et évaluation des risques professionnels.

Préparer et organiser ses déplacements
- Planification des déplacements.
- Choix de l'itinéraire et anticipation des conditions de circulation.
- Prise en compte des distances, horaires, pauses et contraintes professionnelles.

- Gestion des retards, urgences et imprévus.
- Conditions météorologiques et environnement de conduite.
- L'organisation est essentielle : l'INRS recommande notamment d'agir sur la planification des rendez-vous et tournées, les itinéraires, les distances, les pauses et la gestion des urgences et retards.

Vérifier le véhicule et sécuriser le chargement

- Adéquation du véhicule à la mission.
- Contrôles essentiels avant le départ.
- État et entretien du véhicule.
- Répartition et arrimage des charges.
- Risques liés à la surcharge.
- Influence du chargement sur le comportement du véhicule.
- Utilisation des équipements et aides à la conduite.

Prévenir les risques liés aux facteurs humains

- Fatigue et somnolence.
- Stress et contraintes temporelles.
- Attention, perception et prise de décision.
- Distractions au volant.
- Téléphone et outils de communication.
- Alcool, médicaments et substances psychoactives.
- Vitesse et adaptation aux situations.

Agir en prévention dans l'entreprise

- Identifier les situations professionnelles génératrices de risque.
- Agir sur l'organisation des déplacements.
- Agir sur les véhicules et leur entretien.
- Organiser les communications.
- Développer les compétences des conducteurs.
- Identifier des pistes d'amélioration applicables à son activité.
- Contribuer à l'évaluation du risque routier et au plan d'actions de prévention.

Méthode et outils

La formation s'appuie sur une pédagogie active alternant apports ciblés, échanges de pratiques, analyses de situations professionnelles, études de cas et exercices d'application.
Les participants analysent des situations de déplacement, identifient les facteurs de risque et recherchent des mesures de prévention portant à la fois sur le conducteur, le véhicule, l'environnement et l'organisation du travail.
Des situations issues de l'activité de l'entreprise peuvent être utilisées afin de favoriser le transfert des acquis.

Mode de validation

Un positionnement initial permet d'identifier les connaissances, pratiques et situations de déplacement rencontrées par les participants.

Les acquis sont évalués tout au long de la formation à partir des études de cas, analyses de situations et exercices proposés. Une évaluation finale permet d'apprécier la capacité du participant à identifier les facteurs de risque d'une situation de déplacement et à proposer des mesures de prévention adaptées.
Une attestation d'assiduité et de fin de formation est délivrée par AMN Conseil et Formation aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation et satisfait aux évaluations.

Modalités de la formation

Durée : 7 heures – 1 jour.
Présentiel ou classe virtuelle synchrone.
Effectif : jusqu'à 12 participants par session.

Accessibilité et handicap

AMN Conseil et Formation est pleinement engagé dans l'accueil des personnes en situation de handicap. Un référent handicap est disponible pour étudier chaque besoin et mettre en place, autant que possible, les adaptations pédagogiques, matérielles ou organisationnelles nécessaires

Intervenant

La formation est animée par un professionnel disposant de compétences en prévention des risques professionnels et maîtrisant les enjeux liés aux déplacements professionnels, à l'organisation du travail et à la prévention du risque routier.

Le programme

J1 - Matin 9h00-12h30 - Comprendre, anticiper et organiser le risque routier

Identifier les facteurs de risque d'un déplacement professionnel et préparer son déplacement en sécurité

- Identifier les objectifs et modalités de la formation.
- Recueillir les attentes et pratiques des participants.
- Définir le risque routier professionnel.
- Distinguer risque mission et risque trajet.
- Identifier les principaux facteurs d'accident.
- Situer les responsabilités du salarié et de l'employeur.
- Identifier l'influence de l'organisation du travail sur les déplacements.
- Analyser les contraintes liées aux horaires, distances, rendez-vous, urgences et retards.
- Préparer un déplacement professionnel.
- Prendre en compte l'itinéraire, les conditions météorologiques et les conditions de circulation.
- Identifier les contrôles essentiels du véhicule avant le départ.
- Vérifier l'adéquation du véhicule avec la mission.
- Identifier les risques liés au chargement, à sa répartition et à son arrimage.
- Activité d'application : analyser et préparer un déplacement professionnel à partir d'une situation réelle.

J1 - Après-midi13h30-17h00 - Prévenir les facteurs humains et agir sur les situations à risque

Adapter ses pratiques et identifier les mesures permettant de réduire le risque routier professionnel

- Identifier les effets de la fatigue et de la somnolence.
- Repérer l'influence du stress et des contraintes temporelles.
- Comprendre les limites de l'attention et de la perception.
- Identifier les effets des distractions.
- Analyser les risques liés au téléphone et aux communications professionnelles.
- Identifier les effets de l'alcool, des médicaments et des substances psychoactives sur la conduite.
- Comprendre l'influence de la vitesse sur le risque.
- Adapter sa conduite aux conditions rencontrées.
- Analyser une situation professionnelle à risque.
- Identifier les déterminants liés au conducteur, au véhicule, à l'environnement et à l'organisation.
- Rechercher des mesures de prévention adaptées.
- Identifier les actions relevant du salarié et celles relevant de l'entreprise.
- Contribuer à l'évaluation du risque routier et à la construction d'un plan d'actions.
- Cas pratique : analyser une situation de déplacement professionnel et construire des mesures de prévention.

Réaliser l'évaluation des acquis.

Réaliser le bilan individuel et collectif de la formation.